

CRITÈRES D'ACCÈS

PUBLIC CIBLE

Les athlètes des catégories **U18, U20** et éventuellement **U23**
Les athlètes qui figurent sur les listes ministérielles « **Espoirs** » ou « **Relève** »

Critères de mise en listes ministérielles



TARIFS ANNUELS

L'inscription au Pôle Espoir de Montpellier est possible en tant qu'interne au CREPS de Montpellier (**réservé aux sportifs pré-bac uniquement**), ou en tant qu'externe.

	Athlètes licenciés en Occitanie		Athlètes licenciés hors de l'Occitanie	
	Externat	Internat*	Externat	Internat*
Listés « Espoirs »	275 €	6725 €	550 €	7000 €
Listés « Relève »	137,50 €	6587,50 €	550 €	7000 €

**Tarif internat comprenant les week-ends.*

D'autres formules d'internat, avec le lycée Françoise Combes, sont possibles.
Pour tout renseignement concernant les formules d'internat et leurs tarifs, merci de contacter le responsable de Pôle.

ATTENTION : Les tarifs peuvent être ajustés au 1er janvier de chaque année selon les modifications tarifaires du CREPS de Montpellier